



**| 10 minutes  
pour améliorer  
les services au public**

**Enquête sur l'amélioration  
des services au public dans les Landes**

**DOSSIER DE PRESSE**

**La Préfecture et le Conseil départemental des Landes  
lancent une grande enquête auprès des habitants  
sur l'amélioration des services au public  
du 28 juin au 20 août 2016**



Cette enquête est menée en étroite collaboration avec les communautés de communes et d'agglomération. Edater, cabinet d'études spécialisé, a été choisi pour une mission de diagnostic des besoins en matière d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

**A l'attention de tous les habitants du département**, elle doit permettre l'élaboration d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP).

Ce schéma définira, sur une période de six ans :

- un programme d'actions pour **renforcer l'offre de services au public dans les zones présentant un déficit**,
- un plan de **développement de la mutualisation des services** sur l'ensemble du territoire départemental.

Le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public des Landes sera adopté en 2017.

**Le questionnaire est disponible sous forme électronique sur  
Internet <http://landes.enquete-services.fr>**

**DOSSIER DE PRESSE**



## Pourquoi cette enquête ?

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 prévoit des dispositions en vue d'améliorer l'attractivité et la solidarité entre territoires.

Un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public doit être élaboré dans chaque département par l'Etat et le Conseil départemental.

Il s'agit de mieux connaître, comprendre et mesurer l'utilité, l'utilisation des services au public et la facilité d'accès à ces services.

L'enquête vise à mieux identifier les services considérés comme prioritaires par les habitants, la fréquence de leur utilisation, les services perçus comme déficitaires ou manquants.

La facilité d'accès aux services par le public sera mesurée en terme de satisfaction sur les horaires d'ouverture, de modes d'accès utilisés (à pied, en vélo, voiture ou transport public), d'éloignement, de pratiques d'accès (physique ou à distance). La notion de services au public englobe les services publics et privés, marchands et non marchands.

Les résultats de cette enquête départementale viendront enrichir le diagnostic réalisé par Edater, lequel recense les services au public présents dans les Landes. L'objectif est de dresser un état des lieux, d'identifier les besoins et de proposer des pistes d'amélioration qui feront l'objet, dans le schéma final, d'un plan d'actions détaillé.

**L'enquête, du 28 juin au 20 août,  
est un questionnaire à renseigner en ligne  
sur <http://landes.enquete-services.fr>**

Ce lien sera également proposé sur les sites Internet  
de l'État [www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr), du Département [www.landes.fr](http://www.landes.fr),  
et des EPCI ou organismes publics associés.

Une version papier sera mise à disposition des habitants  
dans les centres médico-sociaux et divers points d'accueil sur le territoire landais.

**L'enquête est anonyme et ne prend que 10 minutes**

### Contacts Presse

Département des Landes

Mathilde CHARON-BURNEL [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)  
05 58 05 40 32 / 06 72 56 12 82

Préfecture des Landes

Joëlle MEURISSE [joelle.meurisse@landes.gouv.fr](mailto:joelle.meurisse@landes.gouv.fr)  
05 58 06 72 49  
Antony MERLE [antony.merle@landes.gouv.fr](mailto:antony.merle@landes.gouv.fr)  
05 58 06 58 64

## DOSSIER DE PRESSE

